

ASSOCIATION de la ROUTE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE

COURTES REPONSES AUX ARGUMENTS AVANCES CONTRE LA CONCESSION

1°) - On va payer deux fois : Argument discutable puisque le cout du péage sera calculé sur la masse des travaux restants à financer d'où un péage inférieur aux autoroutes récentes.

2°) Tout le monde n'est pas égal devant l'impôt. Certes la branche nord est gratuite mais la rendre payante ne nous rendrais pas service. Par contre c'est un argument, au titre de la justice , pour obtenir la gratuité sur les courts trajets et pour dire à nos amis de la CCM de ne pas décider ce qui est bon pour le charolais.

2°) – Il n'y a pas d'alternative à la concession : Si ! puisque il est précisé que la concession est une alternative pour l'accélération. L'autre alternative c'est la poursuite du financement actuel à raison de 20 millions d'euros de l'Etat et 20 millions des collectivités par an si ces dernières acceptent le PDMI qui a remplacé les contrats de Plan Etat-Région avec l'aléa des années de restriction budgétaire, et un délai minimal de 30 à 40 ans.

3°) – On rêve de trouver une solution nouvelle , c'est sure, mais aura-t-on l'accord de l'Etat, de l'AFFITT, de toutes les collectivités concernées pour utiliser l'écho-taxe initialement prévue pour les transports alternatifs et l'entretien des routes nationales transférées aux départements ?

4°) - Programmes accélérés ? Seul le programme de « l'autoroute de la neige » pour les jeux Olympique d'hiver à Albertville a été réalisé dans les mêmes délais qu'une concession. Quant aux routes bretonnes que nous jalousons, c'est une décision brutale du Général de Gaulle pour tuer le mouvement autonomiste breton qui effectivement s'est éteint une fois le désenclavement de la Bretagne réalisé. Il est maintenant trop tard pour faire sauter les Perceptions du Charolais !!

5°) – Les Itinéraires de Substitution sont à peu d'exception près, pour moitié des itinéraires actuels qui seront remplacés et pour moitié des itinéraires principaux que nous utilisons encore il y a 10 ans. Il n'y a rien d'angoissant si on prend la précaution d'y interdire les poids lourds et de supprimer quelques points noirs oubliés.

6°) La suppression du péage est un beau rêve mais il n'a rien rapporté à tous nos amis morts dans des accidents frontaux alors que ces autoroutes à péage font la richesse de la Bresse et du Val de Saône.

7°) – Si un référendum est organisé, La question suivante devrait être posé :

Préférez- vous une 4 voies payante en 2018 ou une 4 voies gratuites en 2040 ou 2050 ?

Docteur Marcel Alain DRAPIER membre de l'association depuis 1970